



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n° D20110544

CESSION DE LA VILLA ROSE - RUE ALSACE-LORRAINE (CP N° 630)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

URBANISME ET FONCIER

CESSION DE LA VILLA ROSE - RUE ALSACE-LORRAINE (CP N° 630)

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire de l'ensemble immobilier connu sous le nom de « Villa Rose » ou « Villa d'Agescy » situé au 50 Bis et Ter et 52 Rue Alsace Lorraine, cadastré section CP N° 630 pour une superficie de 16 ares 20 centiares.

Cet ensemble immobilier se compose de :

- En façade sur la rue Alsace Lorraine, un porche d'entrée et un ensemble de bâtiments édifiés vers 1800, d'un seul tenant, de deux et trois niveaux, comprenant au premier étage, une grande galerie d'environ 130 m².
- Dans la cour intérieure, se trouve une maison de maître édifiée vers 1800 sur quatre niveaux comprenant :
 - sous-sol avec caves,
 - rez de chaussée : hall avec escalier en pierre et deux grandes pièces avec cheminée,
 - premier étage : palier, grande pièce, trois pièces et sanitaires,
 - deuxième étage : palier avec petit escalier pour accéder à une terrasse sur le toit, plusieurs pièces.
- Dans le jardin, une petite dépendance de 6 m² au sol, sur deux niveaux, et un petit pigeonnier.

Cet ensemble immobilier a fait l'objet d'un cahier des charges préalable à la vente aux enchères du 7 décembre 2010, avec une mise à prix de 250 000 € pour laquelle un procès-verbal de carence d'enchère a été établi sur cette somme.

L'ensemble immobilier a été maintenu en vente à ce prix, et après plusieurs visites effectuées par différents porteurs de projets, une personne s'est portée acquéreur à ce prix. La vente sera opérée soit à titre personnel soit au nom d'une société civile immobilière.

La recette sera imputée au Budget Principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder l'ensemble immobilier dénommé Villa Rose au prix de 250 000 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL